

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Ministère chargé
de l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

26 mai 2016

Dossier complet le

26 mai 2016

N° d'enregistrement

F076460093

1. Intitulé du projet

Augmentation de la puissance de l'usine fondé en titre de la Minoterie
(commune d'Uzerche - 19)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEM UZERCHE TERRITOIRE D'ENERGIES POSITIVES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme SOPHIE DESSUS

RCS / SIRET

802 077 255

Forme juridique SEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°25 - Installation d'une puissance maximale brute inférieure à 500kW	Augmentation de la puissance de l'usine fondée en titre de la Minoterie à Uzerche de 110kW à 294kW, soit une autorisation pour 184kW. Remarque : Puissance maximale brute totale inférieure à 500kW.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le site de la Minoterie est un fondé titre de puissance inférieure à 110kW. Le projet de
suréquipement vise à augmenter le débit prélevé de 5,34m³/s à 12,5m³/s pour faire passer la
PMB de 110 à 294kW, soit une demande d'autorisation pour 184kW.
Cette augmentation de puissance se fait sans travaux supplémentaires. En effet, la machine
installée dans le cas du fondé en titre autorise cette augmentation de puissance sans modification.
Il n'y a donc pas de travaux associés.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de tirer profit au maximum du potentiel énergétique du site de la Minoterie en se fondant sur des infrastructures existantes ou reconnues.

Ce projet intègre les enjeux environnementaux en s'appuyant notamment sur les caractéristiques ichtyophiles des machines VLH à la dévalaison et la circulation des sédiments. Pour la montaison des poissons, le projet prévoit la réalisation d'une passe à poisson à côté de la turbine VLH.

Le projet vise également à s'intégrer au site de la Minoterie en présentant une exploitation "moderne" de l'énergie hydroélectrique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase réalisation se limite au débridage des équipements électromécaniques installés dans le cadre du fondé en titre (déclaration de travaux déposée auprès de la DDT 19 en Mars 2014).

Ce débridage doit permettre de passer d'une puissance maximale brute de 110kW à 294kW. Il n'y a pas de travaux de génie civil.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le projet peut être décrit comme suit :

- Si le Débit de la rivière est inférieur au (Débit réservé+Débit min machine) alors délivrance du débit réservé;
- Si le Débit de la rivière est compris entre le (Débit réservé+Débit min machine) et le (Débit max machine+débit réservé) alors délivrance du débit réservé et turbinage des débits excédentaires;
- Si le Débit de la rivière est supérieur au (Débit max machine+débit réservé) alors jusqu'à des hauteurs de chute du seuil acceptable (environ 1,3m), turbinage et déversement sur seuil. Pour les très forts débits (et donc seuil partiellement effacé), la machine s'arrête.

La machine est protégée à l'amont et à l'aval par des batardeaux pour les phases de maintenance. Il n'y a pas de vannes d'isolement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande d'autorisation hydroélectrique pour les 184kW supplémentaires à la puissance maximum reconnue par le fondé en titre.

On note que les travaux dans le cadre de la reconnaissance du fondé en titre ont fait l'objet du dépôt d'un dossier travaux en Mars 2014 auprès de la DDT 19.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

voir ci-dessus.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Puissance Maximale Brute (kW)	294
Puissance Maximale Brute supplémentaire à autoriser(kW)	184

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit
La Minoterie
19140 UZERCHE

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 34 ' 02 " E

Lat. 45 ° 25 ' 10 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☒

Non

☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'implantation de la machine VLH se fait sur cet ancien moulin en s'appuyant sur des infrastructures déjà existantes comme le seuil de dérivation.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune d'Uzerche est pourvu d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en janvier 2006. Les règlements applicables au projet sont la zone Np.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	Le secteur de la Minoterie est intégré à la ZPPAUP d'Uzerche.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Plan de prévention des risques inondation - approuvé le 29/08/2002
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Site inscrit de "la vallée de la Vézère et l'ensemble urbain d'Uzerche"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	La zone Natura 2000 FR7401111 - Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale 19/24. Cette zone Natura 2000 se trouve à environ 5km du site de la Minoterie (cf. carte jointe au dossier).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Une passe à poisson, anticipée dans le dossier travaux (en cours d'agrément par l'ONEMA), permet la montée des poissons avec le suréquipement. Dans l'autre sens, la machine retenue est de type VLH assurant la descente des poissons.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le site se trouve en zone rouge du PPRI. Le choix de la technologie VLH est compatible avec le PPRI. L'augmentation de puissance n'engendre pas d'impact.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de suréquipement de la centrale hydroélectrique de la Minoterie n'induit pas de travaux supplémentaires. La machine installée dans le respect du fondé en titre, et faisant l'objet de dossier travaux en mars 2014, permet d'intégrer l'augmentation de débit lié au suréquipement. Ce dossier travaux intègre également une passe à poisson pour la montaison, qui associé à la machine ichtyophile VLH assure la continuité piscicole du seuil. Plus globalement le projet s'intègre dans le site existant et tire profit d'infrastructure existante comme le seuil de dérivation ou des massifs béton. Pour l'ensemble des points évoqués ci-dessus, le projet de suréquipement ne nécessite pas selon nous d'étude d'impact.

MAITRE D'OUVRAGE

Société d'économie mixte Uzerche
Territoire d'énergies positives
Place de la Lunade
19140 UZERCHE

Saunier
ingénierie

MAITRE D'ŒUVRE

SAUNIER-INGENIERIE
17 Quai Continsouza
19000TULLE
Tel : 05.55.20.17.25 Fax : 05.55.26.97.90

OPERATION

Construction d'une micro centrale
hydroélectrique à la Minoterie d'Uzerche

PLANS DE MASSE ET DE SITUATION VUE AERIENNE

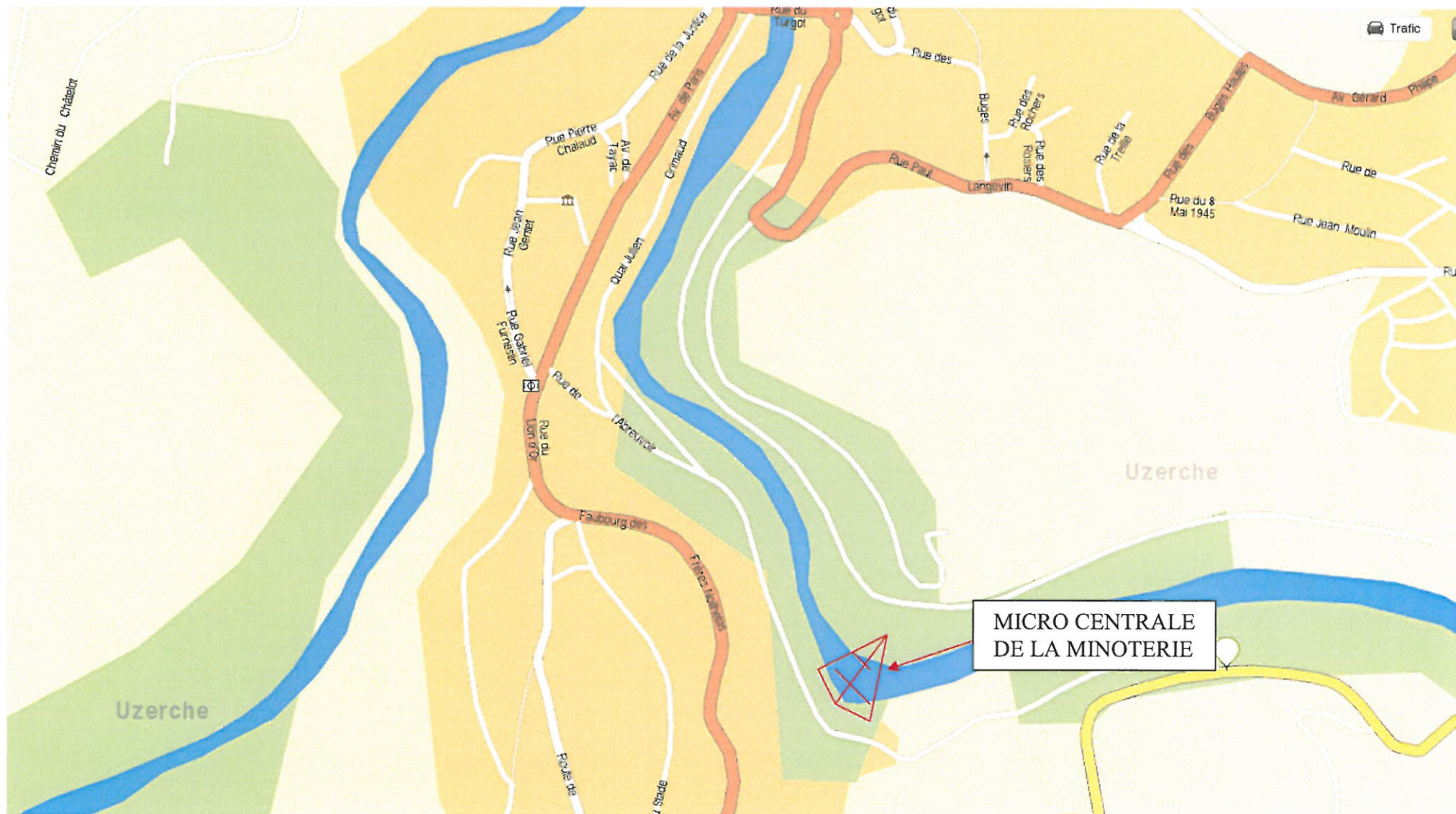
DATE	REDIGE PAR	VERIFIE PAR
14.04.2014	I.M	F.G
N° AFFAIRE		PHASE
S12.00149		E.C.
		INDICE



AGENCE CENTRE SUD-OUEST
3, Cours Gay Lussac 87000 LIMOGES
• Tel : +33 (0)5 55 45 25 75 • Fax : +33 (0)5 55 34 49 62
17 quai Continsouza 19000 TULLE
• Tel : +33 (0)5 55 20 17 25 • Fax : +33 (0)5 55 93 15 50



4



The map shows the town of Uzarche, France, located on the banks of the Vézère river. The town is situated on a bend in the river, with the river flowing from the top left towards the bottom right. The town's layout is characterized by a network of roads, including the Route d'Espartignac (yellow), Route de la Peyre (orange), and various local streets like Rue du Turgot, Rue de la Trille, and Rue J. Moulin. The map also shows the town's proximity to the Vézère river and the surrounding landscape.

The map shows the Minoterie area with the river 'LA MINOTERIE (Rivière)' flowing through it. A red box highlights the location of the 'MICRO CENTRALE'. The map also shows the town of Minoterie and various numbered plots and buildings.

VUE AERIEENNE



MAITRE D'OUVRAGE
Société d'économie mixte Uzerche
Territoire d'énergies positives
Place de la Lunade
19140 UZERCHE

Saunier
ingénierie

MAITRE D'ŒUVRE
SAUNIER-INGENIERIE
17 Quai Continsouza
19000TULLE
Tel : 05.55.20.17.25 Fax : 05.55.26.97.90

OPERATION
Construction d'une micro centrale
hydroélectrique à la Minoterie d'Uzerche

CAHIER DE PHOTOS

DATE	REDIGE PAR	VERIFIE PAR
14.04.2014	I.M	F.G
N° AFFAIRE	PHASE	INDICE
S12.00149	D.D.D.	



AGENCE CENTRE SUD-OUEST
3, Cours Gay Lussac 87000 LIMOGES
• Tel : +33 (0)5 55 45 25 75 • Fax : +33 (0)5 55 34 49 62
17 quai Continsouza 19000 TULLE
• Tel : +33 (0)5 55 20 17 25 • Fax : +33 (0)5 55 93 15 50



REPERAGES PHOTOS DE L'EXISTANT SUR VUE AERIENNE
LA MINOTERIE D'UZERCHE





Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4

